

Redéfinir en partenariat social la répartition du travail via une réduction du temps de travail

Le travail occupe une place importante dans notre vie. Beaucoup effectuent leur travail avec plaisir. Notamment dans nos branches, nous nous y identifions très fortement. Le cœur des factrices se déchire lorsqu'un colis est livré avec du retard. Les techniciens de Swisscom sont tristes lorsque l'Internet flanche. De fières imprimeuses et polygraphes le prennent presque personnellement lorsqu'une erreur se glisse dans un papier imprimé.

Mais notre rapport au travail s'est également considérablement modifié. La numérisation galopante crée de nouvelles activités et des perspectives d'emploi passionnantes. D'un autre côté, les tendances à surveiller augmentent, tout comme la pression et le stress induit par la densification du travail. A cela s'ajoute le décloisonnement du travail: même pour le télétravail à domicile, qui peut apporter de nombreux avantages pour les employé-e-s, il y a un risque d'effacement de la frontière entre la vie privée et la vie professionnelle – les pauses tendent à disparaître.

Tout cela n'est pas sans conséquences: danger de burnout, problèmes de santé, accidents, maladies professionnelles. Des heures supplémentaires régulièrement effectuées augmentent le risque d'infarctus et d'attaques cérébrales.

Quiconque peut se le permettre travaille aujourd'hui déjà à temps partiel – surtout aussi les hommes. Dans un même temps, un grand nombre d'emplois précarisés ne sont attribués plus qu'à des employé-e-s à temps partiel. Dans les familles avec enfants, ce sont la plupart du temps les femmes qui travaillent à temps partiel car elles doivent concilier leur profession avec les tâches ménagères et de garde – aussi parce que des places abordables manquent dans les crèches. En conséquence, elles ont un revenu plus bas, des rentes plus basses et de moins bonnes perspectives de carrière.

Nous nous occupons intensément de ces thèmes et nous nous engageons auprès de nos partenaires sociaux pour des solutions progressistes. Une partie importante de la solution passe par une réduction du temps de travail: quiconque travaille moins longtemps, se sent mieux reposé, plus concentré et plus productif, et peut donc fournir du travail de meilleure qualité. Lorsque le travail est réparti sur plus d'employé-e-s, ils/elles peuvent mieux le concilier avec leur famille et leurs engagements privés.

En Suisse, la dernière vague de réduction du temps de travail remonte déjà à plus de trois décennies. A cette époque, la semaine de 40 à 42 heures a été établie comme norme. Nous avons besoin d'une nouvelle vague. Et pas seulement pour notre santé et nos familles. Au cours des trois dernières décennies, la productivité du travail a augmenté de 35%, le produit intérieur brut par tête de 25%. Les salaires réels n'ont toutefois augmenté que de 15%. Cet accroissement de la productivité est aussi dû à la numérisation. Nous devons donc exiger que les employé-e-s participent eux aussi à ces gains de la numérisation. Nous avons maintenant une opportunité unique de contribuer aujourd'hui à façonner le monde du travail du futur.

Nous exigeons donc que syndicom soumette au congrès de l'USS une proposition avec les points clés suivants:

- Les conventions de partenariat social doivent à l'avenir aussi ouvrir la voie au progrès en ce qui concerne les conditions de salaire et de travail. C'est pourquoi les conventions collectives de travail sont au centre de notre travail syndical.

- Des modèles de temps de travail adaptés aux étapes de la vie doivent être discutés et convenus avec les partenaires sociaux.
- Les conventions collectives de travail doivent viser à réduire le temps de travail réellement effectué. Pour que les travailleuses et travailleurs aient plus de temps libre à l'avenir.

Ces revendications doivent aussi être soumises à titre de proposition au congrès de cette année de l'Union syndicale suisse.